

182-149 av. J.-C.

156-154.

133-133.

Province d'Asie.

de la vanité des anciennes méfiances. Le parti anti-romain l'a accusé de n'avoir été que le gardien du pays dans l'intérêt de Rome seule, d'avoir subi sans mot dire les offenses et les extorsions les plus criantes. Néanmoins, avec la haute protection de Rome, il lui fut permis d'agir et de trancher d'une façon décisive dans les démêlés relatifs aux trônes de Syrie, de Cappadoce et de Bithynie. *Prusias le Chasseur* (572-605), roi de ce dernier pays, et qui réunissait dans sa personne tous les vices de la barbarie et de la civilisation, ayant un jour entamé contre lui une guerre dangereuse, l'intervention romaine le sauva. Il s'était vu assiégé dans sa propre capitale, et une première injonction, intimée par Rome à Prusias, qui faisait la sourde oreille, avait été d'abord rejetée avec mépris (598-600). — Avec son pupille Attale III Philométor (616-621), au gouvernement tranquille et mesuré des *rois-bourgeois* de Pergame est substitué le régime des *sultans*. Attale veut-il se débarrasser, par exemple, des amis incommodes que son père appelait en conseil, il les rassemble dans son palais, et les fait massacrer par ses soudards, eux d'abord, puis leurs femmes et leurs enfants : en même temps il écrit des livres sur le jardinage, se livre à la culture des plantes vénéneuses et modèle la cire de ses propres mains. Un beau jour la mort l'enlève. — Avec lui s'éteignait la lignée des Attalides. En pareil cas, selon le droit public toléré par Rome envers les États de la clientèle, le roi défunt pouvait régler sa succession par un testament. Sa rancune de monomane envers ses sujets, rancune tant de fois manifestée durant sa vie, lui donna-t-elle l'idée d'instituer Rome l'héritière de son royaume? Ou en disposant, ne faisait-il que plus amplement reconnaître la suzeraineté de fait de Rome sur sa couronne? On ne sait : ce qu'il y a de sûr, c'est que le testament parlait. Les Romains firent acte d'héritiers ;

et la succession d'Attale, avec les royaumes et les trésors de Pergame, échut à Rome, pomme de discorde nouvelle entre les haines des partis. Le testament royal suscita d'ailleurs la guerre civile en Asie. Confiant dans la haine des Asiatiques contre la domination de l'étranger, *Aristonicos*, fils naturel d'Eumène II, se leva à *Leucæ*, petite ville maritime située entre Smyrne et Phocée, et revendiqua le trône. Phocée et d'autres cités se déclarèrent pour lui; mais les Éphésiens, qui ne voyaient que dans la fidélité envers Rome le salut de leurs propres privilèges, l'arrêtèrent, le battirent sur mer à la hauteur de Cymé : il prit la fuite à l'intérieur. On le croyait disparu pour toujours : tout à coup il revient à la tête des nouveaux habitants de la « *Ville du soleil* »<sup>1</sup>, ou plutôt à la tête d'une multitude d'esclaves appelés par lui à la liberté. Il s'empare des villes lydienes de *Thyatira* et d'*Apollonis*; enlève une partie des États des Attales : des bandes de mercenaires thraces accourent à lui. La lutte était devenue sérieuse. Les Romains n'avaient point de légionnaires en Asie. Les villes libres et les contingents des princes clients de Bithynie, de Paphlagonie, de Cappadoce, du Pont et d'Arménie, ne surent pas se défendre. *Aristonicos* entra les armes à la main dans *Colophon*, *Samos*, *Myndos*. Déjà tout le royaume de ses pères est conquis. Enfin une armée romaine débarque (derniers mois de 623). Elle avait pour chef le consul et grand pontife *Publius Licinius Crassus Mucianus*, l'un des hommes les plus riches et les plus cultivés de Rome, célèbre à la fois comme orateur et comme jurisconsulte. Crassus s'en

Guerre  
contre  
*Aristonicos*.

131 av. J.-C.

<sup>1</sup> Ces « *Héliopolitains* », venus on ne sait d'où, selon la conjecture probable qui m'est communiquée par un ami, ne doivent être autres que des esclaves affranchis par le Prétendant, citoyens nouvellement constitués d'une ville inconnue, ou peut-être d'une *Héliopolis* créée par eux-mêmes, et dont le nom lui aurait été donné à cause du *Dieu du soleil*, alors en haute vénération dans toute la Syrie.

vint camper non loin du prétendant, et mit le siège devant *Leuce*. Mais se gardant mal durant les premiers travaux, il se laissa surprendre et battre par un adversaire qu'il méprisait : un peloton de Thraces le fit prisonnier. Il ne voulut pas du moins laisser à un tel ennemi la gloire de traîner en triomphe un général en chef des armées de Rome ; il excita les barbares qui le tenaient captif, sans le connaître, et se fit massacrer par eux (au commencement de 624) : le consulaire n'était plus qu'un cadavre quand il fut reconnu. Avec lui, à ce que l'on croit, était tombé Ariarathe, roi de Cappadoce. A peu de temps de là, Aristonicos, à son tour, est atteint par le successeur de Crassus, *Marcus Perpenna* : son armée se disperse. Assiégré dans *Stratonicee*, il est pris, conduit à Rome et décapité. Mais *Perpenna* meurt soudain, et c'est à *Manius Aquilius* que revient la mission de briser les dernières résistances et de réorganiser définitivement la province (625). — Rome dispose du territoire de Pergame comme elle avait fait de celui de Carthage. Elle assigne la région orientale du royaume des Attales aux rois voisins, ses clients, pour n'avoir pas à garder la frontière, et échapper ainsi à la nécessité de l'entretien d'une garnison permanente en Asie. Elle donne *Telmis* (III, p. 365) à la Ligue lycienne, rattache les établissements de Thrace à sa province de Macédoine ; du surplus elle fait une nouvelle province ; et comme elle avait donné le nom d'Afrique au gouvernement de Carthage, elle donne à celle-ci, non sans dessein, le nom du continent dont elle fait partie (*province d'Asie*). Il est fait remise des impôts jadis payés à Pergame : tout le pays est traité avec la même douceur que la Grèce et que la Macédoine. Ainsi finit la puissance la plus considérable de l'Asie Mineure. Elle n'est plus qu'un département de l'empire de Rome.

Quant aux autres et nombreux petits États ou villes

130 av. J.-C.

129.

de l'Asie occidentale, royaume de Bithynie, principautés paphlagoniennes et gauloises, confédérations lyciennes, cariennes et pamphyliennes, cités libres de Cyzique et de Rhodes, elles demeurent dans leur condition antérieure et restreinte.

Au delà de l'*Halys*, en Cappadoce, où le roi *Ariarathe V Philopator* (591-624), s'appuyant principalement sur les Attalides, s'est maintenu sur le trône en dépit des attaques de son frère et rival, *Holopherne*, que soutiennent les Syriens, la politique continue à marcher selon les errements de la cour de Pergame : soumission absolue envers Rome, obéissance marquée envers les tendances de la civilisation grecque. A demi barbare avant Ariarathe, le pays s'ouvre par lui à la Grèce, et en même temps à ses excès et à ses dégénérescences, au culte de Bacchus, aux scandales et aux dérèglements de ces troupes d'acteurs ambulants, qui s'appellent des « artistes » ! Pour récompenser sa fidélité envers Rome, fidélité qui lui avait coûté la vie dans la lutte contre l'usurpateur du trône de Pergame, les Romains prennent en main la cause de son fils mineur, Ariarathe VI, repoussent une tentative d'agression du roi de Pont contre lui, et lui donnent la région du sud-est du royaume d'Attale, la *Lycaonie*, avec les pays y confinant à l'orient, qui jadis étaient regardés comme appartenant à la Cilicie.

Enfin, à l'extrême nord-est de l'Asie Mineure, la « *Cappadoce sur mer* » ou, plus brièvement, « l'*État maritime* ou le *Pont* », a grandi en étendue et en importance. Peu de temps après la bataille de Magnésie, le roi *Pharnace I* avait porté son territoire au delà de l'*Halys*, jusqu'à *Tios*, sur la frontière bithynienne ; et s'emparant de l'opulente *Sinope*, avait fait sa résidence royale de l'ancienne ville libre grecque. Effrayés de ces dangereux accroissements, ses voisins, Eumène II en tête, lui avaient aussitôt fait la guerre (571-575) ; et, Rome s'interposant,

L'Asie occidentale.

La Cappadoce.  
163-130 av. J.-C.

Le Pont.

183 179.

136-120 av. J.-C.

lui avaient arraché la promesse de l'évacuation de la Galatie et de la Paphlagonie : mais la suite des événements atteste que Pharnace, aussi bien que son successeur *Mithridate V, Evergète* (598-634), fidèles à l'alliance romaine, durant la troisième guerre punique, et au cours de la guerre contre Aristonicos, non-seulement s'étaient maintenus au delà de l'Halys, mais que de plus ils avaient conquis et gardé une sorte de patronat sur les Dynastes paphlagoniens et galates. On a ainsi la clé de l'énigme; et l'on voit encore ce même Mithridate, récompensé en apparence pour ses hauts faits dans la lutte contre Aristonicos, en réalité corrompant à prix d'or le général romain, recevoir de lui, lors du partage du royaume attalide, la *Grande Phrygie* tout entière. Je ne saurais préciser d'ailleurs jusqu'où s'étendait alors l'État Pontique, en tirant vers le *Caucase* et les sources de l'*Euphrate*. On peut croire qu'il englobait, à titre de satrapie indépendante, la région arménienne occidentale aux alentours d'*Endérès* et de *Diwirigi*, ou mieux, la *Petite Arménie*; pour la *Grande Arménie* et la *Sophène*, elles constituaient encore des pays indépendants.

La Syrie.  
L'Égypte.

189.

Pendant que Rome dominait ainsi dans les affaires de la Péninsule d'Asie Mineure, y réglant l'état de possession des diverses puissances, là même où beaucoup se faisait encore sans elle ou à l'encontre de sa volonté, elle laissait les choses à leur libre cours dans les vastes régions d'au delà du Taurus et du Haut Euphrate jusqu'à la vallée qu'arrose le Nil. A la vérité, le Sénat n'avait pas tenu la main à la règle politique servant de base au traité de paix de 565 avec la Syrie : cette règle, qui arrêta à l'Halys et au Taurus la limite orientale du patronat de Rome (III, p. 366), n'était point praticable, après tout, et tombait d'elle-même. De même que la ligne de l'horizon, dans la nature, est une illusion des yeux, de même elle est une déception dans la politi-

que. En réglant par une convention formelle (III, p. 363) le nombre des vaisseaux de guerre et celui des éléphants que le roi de Syrie pourrait avoir à l'avenir; en l'obligeant, par voie d'injonction expresse, à évacuer l'Égypte déjà à demi conquise (p. 36), le Sénat abaissait le Grand-Roi; et celui-ci se reconnaissait pleinement le vassal et le client de Rome. *Antiochus Épiphanes* mort (590), *Démétrius*, fils de Séleucus IV, qui vivait à Rome en qualité d'otage, et qui prit plus tard le nom de *Sôter*, et le fils mineur du dernier roi (il s'appelait *Antiochus Eupator*) se disputèrent la couronne de Syrie. En Égypte où, depuis 584, deux frères avaient régné d'abord ensemble, l'un, l'aîné, *Ptolémée Philométor* (573-608), se vit un jour chassé du pays (590) par le plus jeune, *Ptolémée II Évergète* ou le *Gros* (*Physcon*, mort en 637) : il alla se plaindre à Rome et solliciter sa restauration. Le Sénat régla ces difficultés, tant en Syrie qu'en Égypte, par la voie diplomatique, mais ayant égard avant tout à l'intérêt et à l'avantage de la République. Sur le Nil, il rétablit *Ptolémée Philométor*; de plus, pour mettre fin à la querelle des deux frères, et aussi pour affaiblir la puissance de l'Égypte, trop grande encore à ses yeux, il en détacha Cyrène, et la donna à Évergète. Les Romains « faisaient régner tous ceux à qui ils voulaient assurer le royaume! » s'écriera un Juif à peu de temps de là : « ils le faisaient perdre à ceux qu'ils voulaient! »<sup>1</sup> — Mais, comme on l'a dit plus haut, ce fut là la dernière fois, pendant bien des années, que Rome voulut s'entremettre encore dans les mouvements de l'Orient avec cette décision et cette activité vigoureuses dont elle avait usé au regard de Philippe, d'Antiochus et de Persée. Son propre gouvernement penchait vers la décadence; et le mal, pour ne réagir que plus

164 av. J.-C.

170.

181-146.

164.

117.

<sup>1</sup> [Macchab., 1, 8, 13.]

tard, se manifestait déjà dans l'administration des affaires extérieures. Les mains qui tiennent les rênes sont hésitantes et mal sûres; on les laisse flotter, pour ne pas dire tomber tout à fait. Le roi mineur de la Syrie est assassiné à *Laodicée*; Démétrius, le prétendant évincé, s'enfuit de Rome et, se targuant fausement et impudemment des pleins pouvoirs du Sénat, s'empare du trône de ses pères, devenu vacant par un crime (592). A peu de temps de là, la guerre se rallume entre l'Égypte et Cyrène, à propos de l'île de Chypre, donnée par le Sénat à l'aîné d'abord, puis au plus jeune des deux frères: malgré la dernière et formelle sentence de Rome, c'est l'Égypte qui garde cette importante position. Ainsi, à l'heure même de sa toute-puissance, alors que la paix la plus profonde règne au dedans et au dehors, Rome est jouée par les faibles rois de l'Orient; ses décrets, ils les méprisent; son nom, ils en abusent; son pupille, son commissaire même, ils les tuent. Lorsque soixantedix ans auparavant, les Illyriens avaient osé s'en prendre à la personne d'un envoyé romain, le Sénat avait élevé sur le Forum un monument à la victime; et la flotte et l'armée avaient tiré vengeance du meurtre. Aujourd'hui, le Sénat consacre de même un souvenir à *Gnæus Octavius*, ainsi que le veut l'antique tradition; mais, au lieu d'expédier des troupes en Syrie, il reconnaît Démétrius! On se trouvait trop fort, sans doute, et il devenait superflu d'avoir soin de l'honneur! De même, et contrairement à la volonté du Sénat, Chypre reste à l'Égypte; de plus, Évergète, succédant à Philométor, qui vient de mourir (608), réunit dans une seule main les deux royaumes, et Rome ferme les yeux. Aussi, quoi d'étonnant, si l'influence romaine a diminué dans l'Orient; si l'on y arrange ses affaires, si les événements marchent en dehors de Rome? Et pourtant, en vue des faits à venir, il y aurait faute à l'historien à détourner

462 av. J.-C.

146.

les yeux des événements qui se déroulent dans les contrées plus proches, comme aussi dans les pays plus reculés de l'Orient.

En Égypte, pays fermé par la nature, le *statu quo* s'établit en quelque sorte de lui-même et ne se dérange pas aisément; mais il en va autrement en Asie, en deçà et au delà de l'Euphrate. Pendant ces temps de sommeil de l'action de Rome sur la destinée des peuples, et à cause même de ce défaut de direction, les peuples et les États se modifient et se transforment. Plus loin que le grand désert Iranien, après la mort du grand Alexandre, deux empires s'étaient formés par le mélange des éléments indigènes avec les semences de la civilisation grecque projetées au loin dans l'Orient. L'un, le royaume de *Palimbothra*, sur l'Indus, avait progressé sous le sceptre de *Tchandragoupta* (*Sandracottus*); l'autre, sur l'Oxus supérieur, constituait le puissant État *Bactrien*. En revenant vers l'ouest, on rentrait dans l'empire d'Asie, amoindri déjà sous le règne d'Antiochus le Grand, mais immense encore, allant de l'Hellespont aux contrées de Médie et de Perse, et enfermant les bassins tout entiers de l'Euphrate et du Tigre. Antiochus avait bien traversé le désert, et porté ses armes dans la *Parthiène* et la *Bactriane*: mais sous son règne aussi le Grand-Royaume avait commencé à se dissoudre. L'Asie Mineure, après la bataille de Magnésie, en avait été détachée; à la même époque, il avait perdu les deux Cappadoces, les deux Arménies, ou l'Arménie propre au nord-est, et la *Sophène* au sud-ouest: des royautés indépendantes y avaient remplacé les principautés syriennes (III, p. 363). Parmi ces nouveaux États, la Grande Arménie, sous la main des *Artaxiades*, atteignit promptement une grande importance. Mais les folies du successeur d'Antiochus le Grand, Antiochus Épiphanes, et son ardeur de nivellement infligèrent à la

175-164 av. J.-C. Syrie de plus cruelles et plus dangereuses blessures (579-590). Sans doute son royaume était moins un État compacte qu'un faisceau mal relié de pays divers ; sans doute la diversité des nationalités et des religions créait à la bonne administration des obstacles presque insurmontables : ce n'en était pas moins folie que de vouloir à tout prix introduire dans ses domaines le régime et le culte gréco-romains, que de courber tous ses peuples sous une même loi politique et religieuse. D'ailleurs cet Épiphane, vraie caricature d'un *Joseph II*, n'était rien moins qu'à la hauteur d'une aussi gigantesque entreprise : organiser le pillage des temples sur une grande échelle, pour chasser les sectaires récalcitrants et les réformer par la violence, ne pouvait que conduire à mal. Aussi vit-on bientôt les habitants de la province voisine de l'Égypte, les Juifs, souples et dociles ordinairement jusqu'à l'humilité, actifs et laborieux d'ailleurs, poussés à bout par les persécutions religieuses, se jeter dans la révolte ouverte (vers 587). Leur cause fut portée devant le Sénat. Rome, à cette époque, avait de justes motifs de colère contre Démétrius Sôter ; elle redoutait une entente entre les Attalides et les Séleucides ; et la fondation d'un État intermédiaire entre la Syrie et l'Égypte entraînait pleinement dans ses convenances. Elle ne fit nulle difficulté de déclarer la liberté et l'autonomie du peuple insurgé (vers 593). Mais elle ne fit rien de plus : aux Juifs à se tirer d'affaire sans qu'il en coûtât un seul effort à la République. Malgré la clause formelle du traité conclu avec eux, lequel stipulait l'assistance de Rome, au cas où ils seraient attaqués, malgré les injonctions envoyées d'abord aux rois de Syrie et d'Égypte d'avoir à retirer leurs troupes de la Judée, les habitants de ce petit pays furent laissés seuls à se défendre contre le Syrien. Les lettres de leur puissant allié ne leur étant d'aucun secours, ils

Les Juifs.

167.

161.

avaient du moins chez eux la race héroïque des Macchabées qui donna à l'insurrection les chefs les plus braves et les plus prudents : les dissensions intérieures de la Syrie leur vinrent en aide. Enfin, pendant les querelles des rois syriens *Tryphon* et *Démétrius Nicator*, la Judée obtint la concession de son indépendance, et l'immunité entière au regard du tribut (612) ; puis bientôt encore, le chef de la maison des Macchabées, *Simon*, fils de *Mathathias*, est formellement reconnu par le Grand-Roi, comme pontife suprême et comme prince dans Israël<sup>1</sup> (615).

142 av. J.-C.

139.

Royaume  
des Parthes.

Une autre insurrection, plus considérable que celle des Israélites, vers le même temps et par les mêmes causes, avait mis le feu dans toute la région orientale, où Antiochus Épiphane, comme il avait fait à Jérusalem, avait dépouillé les temples des divinités des Perses, se faisant le persécuteur des adorateurs d'*Ahouramazda* (*Ormuzd*) et de *Mithra*, comme il avait en Judée persécuté le peuple fidèle à *Jéhovah*. Là, de même qu'en Judée, mais dans de plus vastes proportions et avec de bien autres conséquences, la réaction s'était faite des mœurs et de la religion indigènes contre l'hellénisme et les dieux de la Grèce : en tête du mouvement étaient les *Parthes*, et de ce mouvement naquit leur empire. Les « *Parthwa* » ou Parthes étaient l'un des peuples sans nombre englobés dans le grand royaume des Perses : de bonne heure et pour la première fois, on les rencontre campés dans le *Khoraçan* actuel, au sud de la *Caspienne*. Vers l'an 500, sous les princes *Scythiques*, ou mieux *Touraniens*, de la famille des *Arsacides*, ils sont

250.

<sup>1</sup> C'est à lui qu'appartiennent les médailles portant l'inscription « *Shekel Israel* », avec ère datée de « *Jérusalem la Sainte* » ou de la « *délivrance de Sion* ». D'autres monnaies, portant aussi le nom de *Simon*, prince (*nessi*) d'Israël, ne sont point à lui ; elles appartiennent au chef d'insurgés *Bar-Kochba*, contemporain d'*Adrien*.

déjà constitués en nation indépendante; mais ce n'est qu'un siècle plus tard qu'ils sortent de leur obscurité. Le sixième Arsacide Mithridate I<sup>er</sup> (579?-618) est à vrai dire le fondateur du grand État Parthique. Ses coups achevèrent la ruine du royaume plus puissant de la Bactriane, ébranlé déjà jusque dans ses fondements par les attaques continuelles des hordes nomades des Scythes de la *Tourane*, par ses guerres avec les empires de l'Indus, et surtout par les discordes intestines. A la même heure, les essais avortés d'Antiochus Épiphane dans son zèle helléniste, et les querelles de succession faisant explosion après sa mort, avaient pareillement désolé la Syrie : les provinces de l'intérieur étaient en pleine voie de se séparer d'Antiochus et de l'État de la côte. En *Comagène*, par exemple, dans le pays placé au nord, et confinant à la Cappadoce, le satrape *Ptolémée* : le prince d'*Édesse*, sur l'autre rive de l'Euphrate, dans la *Mésopotamie septentrionale* ou *Osroène* : le satrape *Timarchos* enfin, dans l'importante région de Médie, s'étaient faits indépendants les uns après les autres; ce dernier même avait obtenu du Sénat la confirmation de son autonomie, et, fort de l'alliance des Arméniens, il commandait dans tout le pays jusqu'à *Séleucie*, sur le Tigre. Le désordre était en permanence dans l'empire Asiatique; les provinces, avec leurs satrapes à demi ou tout à fait indépendants, se soulevaient chaque jour, et les choses n'en allaient pas mieux dans la capitale, avec sa populace indisciplinée et réfractaire, pareille à la populace de Rome ou d'Alexandrie. Toute la meute des rois voisins, Égyptiens, Arméniens, Cappadociens, Pergaméniens, s'immisçait sans cesse dans les affaires du Grand-Roi, attisant l'incendie des guerres de succession et des guerres civiles : en fait, deux ou trois prétendants, lèpre incurable du royaume, se disputaient constamment la couronne et divisaient le royaume. Pour Rome, elle assistait inac-

175-136 3v. J.-C

tive à ce triste spectacle quand encore (étrange protectorat!) elle n'excitait pas le voisin contre le Syrien! Et maintenant, voici venir le Parthe des profondeurs de l'Orient; il a en main la force, il presse et refoule l'étranger de tout le poids de sa langue, de sa religion, de son armée, de ses institutions nationales. Ce n'est point le lieu d'exposer ici le tableau de l'empire restauré de Cyrus : qu'il suffise de dire que, si fortement imprégné qu'il soit encore de l'hellénisme importé par Alexandre, l'État Parthique, quand surtout on le compare avec le royaume des Séleucides, représente puissamment la réaction religieuse et nationale. Par lui, avec lui, le vieil idiome de l'*Iran*, le *magisme* et le culte de *Mithra*, la féodalité orientale, le cavalier nomade du désert avec l'arc et la flèche, reparaissent sur la scène et reprennent l'avantage. Triste condition que celle des rois de Syrie en face d'un pareil débordement d'ennemis! Assurément les Séleucides n'étaient point énervés, abâtardis autant que les *Lagides* d'Égypte : quelques-uns firent preuve de bravoure et de capacité : il leur fut donné parfois de repousser ou de réduire à l'obéissance tel ou tel de ces innombrables rebelles, de ces prétendants ou intervenants dangereux; mais leur domination n'avait point poussé de racines, et ils ne purent jamais, même passagèrement, porter remède à l'anarchie croissante. Aussi ce qui devait arriver arriva. Les provinces orientales, avec leurs satrapes laissés sans secours ou révoltés eux-mêmes, tombent sous le joug du Parthe. La Perse, la Babylonie, la Médie, se séparent à jamais de la Syrie; et la puissance envahissante touche par ses deux extrémités aux déserts de l'Oxus et de l'*Hindoukousch* d'une part, de l'autre au Tigre et au désert Arabe. Comme l'ancien royaume des Perses et les anciens grands États d'Asie, elle est une monarchie purement continentale; et comme l'État Perse encore, elle se

débat en des luttes incessantes, à droite contre les peuples touraniens, à gauche contre les Occidentaux. Quant à la Syrie, en dehors de la zone des côtes, elle ne possède plus guère que la Mésopotamie; enfin, résultat obligé de ses discordes intérieures, plus encore que de l'amoindrissement de son territoire, elle disparaît pour toujours de la liste des grandes puissances. Que si, bien des fois menacée jusque dans ses possessions dernières par les Parthes, elle ne succombe pas tout entière, elle ne le doit ni aux efforts des derniers Séleucides, ni au bras secourable de Rome; elle est sauvée par les agitations même de la monarchie des Parthes, et surtout grâce aux incursions dévastatrices des nomades des *steppes* de la Tourane.

Réaction  
de l'Orient  
contre l'Occident.

Cette révolution dans le système international de l'Asie centrale constitue l'époque solstitiale de l'histoire ancienne. Après le flot des peuples, qui s'est versé d'Occident en Orient, atteignant sa plus grande et dernière hauteur au temps du grand Alexandre, l'heure du reflux a sonné. La puissance Parthe s'élève, et aussitôt sont détruits tous les éléments de l'hellénisme debout encore dans la Bactriane et sur l'Indus: l'Irân occidental reprend pied sur les frontières qu'il a dû quitter il y a plusieurs siècles; il rentre dans l'ornière non effacée de sa vieille tradition. Pendant ce temps, le Sénat de Rome donne les mains au naufrage des premières et plus essentielles conquêtes de la politique d'Alexandre; il laisse ainsi ouverte la voie à ces retours offensifs qui conduiront les Orientaux jusqu'à l'*Alhambra* de *Grenade*, jusqu'à la grande mosquée de Constantinople!

Tant que le continent, de *Rhagæ* et *Persépolis* à la Méditerranée, a obéi aux Antiochus, l'empire de Rome a aussi touché au grand désert. Mais l'État Parthique, moins à raison de sa puissance que parce qu'il a son centre loin des côtes, échappera toujours à la clientèle de

la reine de la mer Méditerranée. A dater de la conquête macédonienne, le monde appartenant aux Occidentaux, l'Orient a été pour eux ce que l'Amérique et l'Australie seront plus tard pour l'Europe. Avec Mithridate I<sup>er</sup>, la scène change, et l'Orient rentre dans l'orbite de la politique active. Le monde ancien a désormais deux maîtres.

Il nous reste à jeter un coup d'œil sur les affaires de mer, quoiqu'il suffirait presque, à vrai dire, de constater qu'il n'existe plus de puissance maritime. Carthage a été rasée: de par les traités, la Syrie a vu détruire sa flotte de guerre; et sous les rois fainéants de l'Égypte, sa marine, autrefois puissante, est tombée. Si les petits États, si, notamment, les villes marchandes possèdent encore quelques embarcations armées, comment pourraient-ils tenir tête à la piraterie? La poursuivre et l'écraser est au-dessus de leurs forces à tous. Seule, Rome commande dans les eaux méditerranéennes: de toute nécessité la tâche s'en impose à elle. Un siècle auparavant, elle a su agir avec vigueur et décision: c'est par les bienfaits d'une répression salutaire qu'elle a inauguré sa suprématie dans l'est, et qu'à la joie de tous elle a fait sur les eaux une police énergique (III, p. 96): aujourd'hui sa surveillance endormie et complètement nulle signale la funeste et rapide décadence du gouvernement aristocratique dans la cité, au début de la période actuelle. De flotte lui appartenant en propre, Rome n'en a plus: on se contente, s'il fait besoin, de mettre en réquisition les vaisseaux des villes maritimes de l'Italie, de l'Asie Mineure et des autres pays. Aussi la piraterie s'organise et se raffermie-elle partout. Là où touche directement le bras de Rome, dans les parages adriatiques et tyrrhéniens, on ne fait point assez pour tuer l'hydre; on fait du moins quelque chose. Des expéditions dirigées vers les côtes Ligures et Dalmates ont pour objet direct la destruction des flibus-

Affaires  
maritimes.

La piraterie.